

Le projet de fusion des corps d'inspection divise IEN et IA-IPR- AEFInfo

Le projet de fusion des corps d'inspection divise IEN et IA-IPR

Le projet du MEN de créer un corps unique d'inspection, regroupant les actuels IEN et IA-IPR, s'accélère. Des réunions de travail se tiennent depuis fin novembre et l'objectif du ministère est une mise en œuvre en janvier 2022. Le Snia-IPR se dit "opposé au projet" qui porterait atteinte à "des corps qui sont actuellement structurés, avec une identité professionnelle". Le syndicat demande une revalorisation, un recentrage des missions et des recrutements". En revanche, le Sien-Unsa se dit lui "favorable" à la fusion, qui serait notamment un moyen d'obtenir "des avancées" sur la revalorisation.



Le Sien-Unsa est favorable à la fusion, contrairement au Snia-IPR
chokniti / Fotolia

Fusionner les corps d'inspection : voilà à quoi s'attelle le ministère de l'Éducation nationale. Ce projet, dans les tiroirs de la rue de Grenelle depuis de nombreuses années (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)), a pris un nouveau virage à la rentrée 2020, date depuis laquelle des réunions à

ce sujet se tiennent régulièrement. Début décembre, dans le cadre d'un groupe de travail sur l'inspection de l'agenda social, les choses se sont même accélérées.

Une fusion en janvier 2022 ?

En effet, lors d'une réunion du 7 décembre 2020, la DGRH du MEN (1) a réaffirmé, selon un communiqué du Snia-IPR-Unsa, sa volonté de parvenir à la création d'un corps unique regroupant IEN et IA-IPR "dans un calendrier contraint". Il s'agirait en effet de la mettre en œuvre dès janvier 2022.

3 axes de travail

Le groupe de travail sur l'inspection comporte trois axes :

- Les missions (dont la réunion s'est tenue le 30 novembre)
- Le statut et les grilles (réunion du 7 décembre)
- Les régimes indemnitaires (réunion prévue le 14 décembre)

Les objectifs finaux de cette fusion sont notamment de rendre les métiers de l'inspection plus attractifs, eux qui subissent des difficultés de recrutement ([lire sur AEF info](#)), ainsi que de revaloriser les salaires des inspecteurs. Il semblerait que, sur cette fusion, les avis divergent entre les IEN et les IA-IPR.

Le Snia-IPR "opposé au projet"...

Dans son communiqué, le Snia-IPR-Unsa, syndicat majoritaire (près de 75 % des voix aux dernières élections professionnelles) a tenu à "réaffirmer son opposition au projet". Le syndicat estime notamment que les IA-IPR sont "attachés à l'identité professionnelle du corps qui les positionne en lien hiérarchique direct avec le recteur, avec pour territoire d'exercice des missions l'académie".

Contacté par AEF info, le secrétaire général du Snia-IPR, Alain Marie, indique ainsi que cette fusion est "surtout demandée par l'administration de la Fonction publique, dans le cadre de la modernisation de celle-ci qui comporte l'objectif de réduire le nombre de corps".

Et de poursuivre : "Ils proposent alors un donnant-donnant : vous acceptez la fusion, et nous vous revalorisons, sauf que, derrière, ce sont des personnels dans des corps qui sont actuellement structurés, avec une identité professionnelle".

... Et veut plutôt une revalorisation et un recentrage des missions

Plutôt que la fusion, donc, le Snia demande "une revalorisation indiciaire et indemnitaire du corps", au moment où, selon le syndicat, le "guichet unique (la DGAFP) n'a validé aucune des mesures initialement promises aux IA-IPR".

Cette revalorisation serait d'autant plus nécessaire que le corps d'IA-IPR "n'est plus attractif du fait des transformations statutaires du corps vivier des professeurs agrégés et des conditions d'exercice du métier fortement dégradées notamment par un empilement des missions".

En outre, le Snia revendique un "recentrage des missions des IA-IPR autour de l'expertise pédagogique, dans l'accompagnement des équipes, au service de tous les élèves, avec l'attribution des moyens nécessaires à un projet ambitieux pour le système éducatif, dont la création de nouveaux emplois d'IA-IPR".

La fusion permettra une revalorisation, se satisfait le SIEN

En revanche, du côté des IEN, on perçoit positivement le projet de fusion. Patrick Roumagnac, secrétaire général du Sien-Unsa, syndicat majoritaire chez les IEN, se dit en effet "complètement favorable : c'est notre motion de congrès depuis très longtemps".

La fusion serait aussi un moyen, selon lui, d'atteindre "l'objectif que nous poursuivons ces derniers temps de revalorisation des carrières", puisque "nous n'avons jusqu'à maintenant pas obtenu les avancées que nous souhaitons".

En effet, alors que, selon Patrick Roumagnac, le MEN s'était positionné en faveur d'une revalorisation - indépendamment d'une fusion des corps, "cela a été repoussé par le guichet unique. Or, il est urgent de faire quelque chose devant la baisse d'attractivité phénoménale de nos métiers. Actuellement, l'écart est si faible entre

les corps que des inspecteurs renoncent à quitter leur corps d'origine et préfère faire fonction d'inspecteur car c'est plus avantageux !", raconte le secrétaire général.

"Une carrière plus lisible"

En revanche, si fusion il y a, elle ne devra "pas remettre en cause le fait qu'il y ait des missions particulières aux uns et autres". Le groupe de travail devra donc "définir clairement ces missions : nous voulons notamment insister sur le côté pédagogique des inspecteurs", précise Patrick Roumagnac.

En outre, selon lui, l'hypothèse en cours étant celle d'un "corps unique à 3 grades", ce ne devrait pas aller "vers quelque chose de pénalisant pour les IA-IPR, au contraire. Cela leur permet de les inscrire dans un projet plus ambitieux et permet, à tous les inspecteurs, de rentrer dans un dispositif avec une carrière plus claire et lisible".

De son côté, le ~~SNPI-FSU~~, autre syndicat d'IEN, se dit aussi, dans un [communiqué](#), favorable au projet, estimant "nécessaire la création d'un grand corps d'inspection pédagogique appartenant à la fonction publique d'État et relevant d'une gestion nationale". LE SNPI pose néanmoins comme conditions une revalorisation salariale, l'amélioration des conditions de travail et le recentrage sur les missions pédagogiques.

FO aussi opposée

De son côté, [dans un communiqué](#) de novembre, la ~~Fneq-FP-FO~~ s'oppose aussi au projet de fusion, expliquant "défendre une fonction publique de corps, pas de métier". FO estime qu'une "potentielle fusion des corps d'inspection aurait immanquablement un impact sur la structure de l'école".

En outre, le syndicat pointe le "malaise des inspecteurs, lié notamment aux nouvelles réformes qui dégradent leurs conditions de travail (évaluation des établissements par exemple), à la faiblesse des salaires qui rendent l'accès au corps peu attractif".

(1) Contacté, le ministère n'a, pour l'heure, pas donné suite à nos questions sur le sujet.

